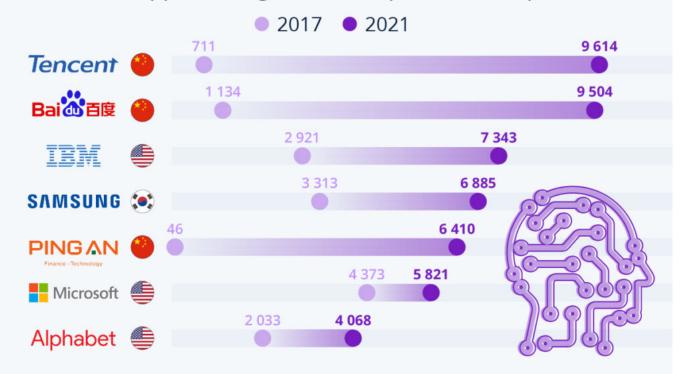


Course à l'IA : la montée en puissance de la Chine

Course à l'IA : la montée en puissance de la Chine

Nombre de familles de brevets actives dans le domaine de l'IA et de l'apprentissage automatique détenues par société *



* Sélection des entreprises avec plus de 4 000 familles de brevets en 2021. Source: LexisNexis PatentSight















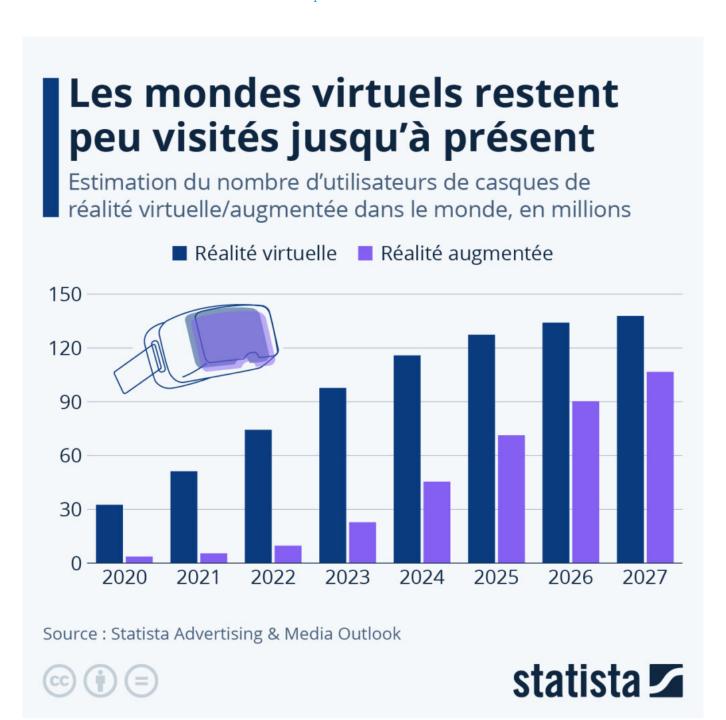
La Chine poursuit sa montée en puissance dans la <u>recherche mondiale</u> – et cela est particulièrement visible dans le domaine de l'<u>intelligence artificielle</u>, où l'on observe un essor spectaculaire des dépôts de brevets chinois ces dernières années. Il y a tout juste cinq ans, en 2017, les trois plus grands détenteurs de familles actives de brevets dans ce secteur étaient les groupes américains Microsoft et IBM, ainsi que le sud-coréen Samsung. Mais depuis, les géants technologiques chinois ont pris les devants dans la course à l'IA.

Comme le montre ce graphique basé sur le répertoire « <u>PatentSight</u> » de LexisNexis, Tencent et Baidu sont devenus les plus grands propriétaires de brevets dans l'apprentissage automatique et l'IA en 2021, avec chacun plus de 9 000 familles actives détenues (famille : ensemble de brevets couvrant le même contenu technique). Au troisième rang, on retrouve l'américain IBM, avec plus de 7 000 familles. Parmi les cinq sociétés qui en possèdent le plus, trois sont désormais basées en Chine.

La plus prolifique d'entre elles ces dernières années est le géant chinois de l'assurance et de la banque, Ping An, dont le nombre de familles de brevets détenues est passé d'une quarantaine à plus de 6 000 au cours des cinq dernières années. Parmi les outils d'IA récemment développés par la société, on peut citer un logiciel d'analyse des micro-expressions faciales (clignements de l'œil, tics involontaires, etc.), dont Ping An se sert pour évaluer les déclarations de sinistre que ses assurés lui envoient par vidéo.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les mondes virtuels restent peu visités jusqu'à présent



Le groupe <u>Meta</u> s'apprête à commercialiser un nouveau casque de réalité virtuelle haut de gamme, le Quest Pro. Comme son nom l'indique, cet équipement s'adresse avant tout aux professionnels. Il sera disponible à partir du 25 octobre 2022 et coûte la coquette somme de 1 800 euros.

Comme le montre notre graphique, l'utilisation des casques de réalité virtuelle (VR) et augmentée (AR)





reste de toute façon très marginale jusqu'à présent, et cela ne devrait guère changer dans un futur proche.

Selon les estimations du <u>Statista Advertising & Media Outlook</u>, environ 74 millions de personnes dans le monde ont actuellement accès à un casque de réalité virtuelle, contre près de 10 millions pour les appareils de réalité augmentée. Si la base mondiale d'utilisateurs d'équipements VR/AR est amenée à doubler dans les deux prochaines années, les analystes de Statista estiment qu'elle devrait rester inférieure à 250 millions de personnes à l'horizon 2027, soit une petite fraction de l'humanité.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La première voiture volante française sera-telle vauclusienne?



La société **BLR Aviation**, située à Entraigues-sur-la-Sorgue, est spécialiste des drones depuis 11



ans. Aujourd'hui, l'entreprise enclenche la vitesse supérieure et se tourne vers les eVTOL, des aéronefs électriques à décollage et atterrissage vertical, autrement dit des voitures volantes.

Le marché de la mobilité aérienne urbaine grandit chaque jour et est estimé à plus de 17 milliards de dollars d'ici 2030, dont 30% en Europe. Les technologies évoluent à vitesse grand V. Aujourd'hui, les drones sont de plus en plus imposants et ils permettent le transport de charges de plus en plus lourdes telles que les marchandises ou même les personnes. Alors, est-il si audacieux d'imaginer un futur proche où les voitures volantes existent ?

BLR Aviation vient de concevoir un prototype informatique de voiture volante. Ce dernier est un véhicule hybride qui fonctionne sur batteries électriques. Il pourrait transporter 2 personnes, ou jusqu'à 250 kg de charge utile, avec une masse maximale de 550 kg. Il est composé de quatre bras équipés de deux moteurs monopales chacun. Ces bras se déploient pour permettre à la voiture de décoller. De nombreux tests ont été réalisés afin de collecter diverses données sur l'aérodynamisme du prototype, sur la résistance de ces matériaux, etc. Ces tests étaient nécessaires pour que la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) homologue l'engin.

Quelles spécificités aura cette voiture volante ?

« Nous voulons vendre un modèle très haut de gamme, en série limitée, annonce directement <u>Azouaou</u> <u>Ghezali</u>, directeur technique. La volonté de BLR Aviation est de faire du sur-mesure. » Pour ce faire, l'entreprise a fait le choix de concentrer son savoir-faire sur le chassis du véhicule.

Ainsi, la voiture volante BLR Aviation sera équipée d'un châssis monocoque fait entièrement de carbone. Il sera donc léger et très résistant. De plus, il sera autoextinguible, c'est-à-dire qu'il pourra brûler dans un feu, mais qu'il s'éteindra tout seul une fois sorti des flammes. Il sera également insubmersible et équipé de multiples systèmes de sécurité pour permettre de transporter des passagers, mais également d'assurer des missions à risque comme la lutte contre les incendies ou des interventions sur des zones difficiles d'accès.

Les équipements de la voiture volante seront variables en fonction de son utilisation. Il sera possible d'y ajouter un brancard par exemple, ou encore système de largage de retardant pour un véhicule pompier ou un système d'épandage pour un véhicule agricole. Les engins pourront voler entre 45 à 120 minutes selon les modèles.

Un projet pour l'humain et pour l'économie

« Notre projet est porteur de sens car il répond dans ses déclinaisons à de nombreux problèmes », explique <u>Benoit Fahy</u>, responsable administratif et financier. En effet, l'engin pourra avoir de multiples fonctions : évacuer des blessés, transporter des organes, lutter contre les feux de forêt ou les incendies en hauteur, éviter la saturation du trafic automobile dans les grandes métropoles, et bien d'autres.

« Notre entreprise a vocation à se développer très rapidement et à vendre dans le monde entier. »

Benoit Fahy

De plus, cette nouvelle technologie permettra la création de nombreux emplois en Vaucluse et plus largement dans la Région Sud. L'équipe de BLR Aviation devrait bientôt en compter dix personnes. « Compte tenu du marché qui s'ouvre, l'entreprise a vocation à atteindre la centaine de collaborateurs », affirme <u>Damien Blairon</u>, le fondateur. Le Département et la Région apportent d'ailleurs le soutien à l'entreprise dans sa recherche de fonds et de subventions. « Nous visons a minima 3 millions d'euros en fonds propres, idéalement apportés par des entrepreneurs souhaitant partager leur expérience au sein de notre comité stratégique.



De gauche à droite : Damien Blairon (fondateur), Azouaou Ghezali (directeur technique et recherche), Kevin Hugues (directeur energie). © BLR Aviation

Où en est le projet?



Pour lancer son projet, Damien Blairon s'est associé à un investisseur qui a apporté 300 000€ pour financer la recherche et le développement. C'est ainsi que Damien a pu embaucher son directeur technique : Azouaou Ghezali. L'équipe a pu aménager un local de 280 m² comprenant une salle de réunion et un bureau d'étude, un atelier de production, et un espace de stockage. Cet investissement a également permis à la société de s'équiper de matériel de découpe spécifique au carbone, de four, de pompe à vide, ou encore de stock de matériaux composites.

Aujourd'hui, le prototype informatique de la voiture volante commence à prendre forme, notamment avec la finalisation du maître moule du châssis monocoque. Pour parvenir à l'étape suivante de commercialisation de ses appareils, BLR Aviation lance une seconde levée de fonds de 6 millions d'euros.

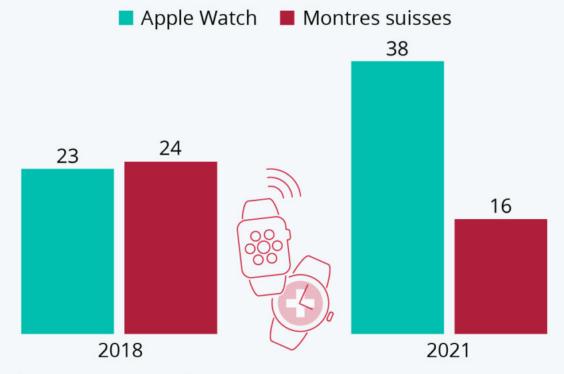


Le moule du châssis. ©BLR Aviation

Comment Apple a doublé l'industrie horlogère suisse

Comment Apple a doublé l'industrie horlogère suisse

Comparaison des ventes mondiales de montres suisses et de montres connectées Apple Watch, en millions d'unités



Estimations, données arrondies.

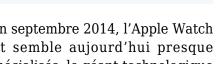
Sources: Fédération de l'horlogerie suisse, recherches et calculs Statista











Huit ans après qu'Apple a dévoilé sa toute première montre connectée en septembre 2014, l'Apple Watch s'est imposée comme la smartwatch la plus vendue au monde et semble aujourd'hui presque indétrônable. Selon une estimation basée sur les données des cabinets spécialisés, le géant technologique américain a expédié autour de 38 millions de montres l'année dernière, soit à lui seul plus du double de l'<u>industrie horlogère suisse</u> - qui a écoulé de son côté près de 16 millions d'unités, d'après les chiffres



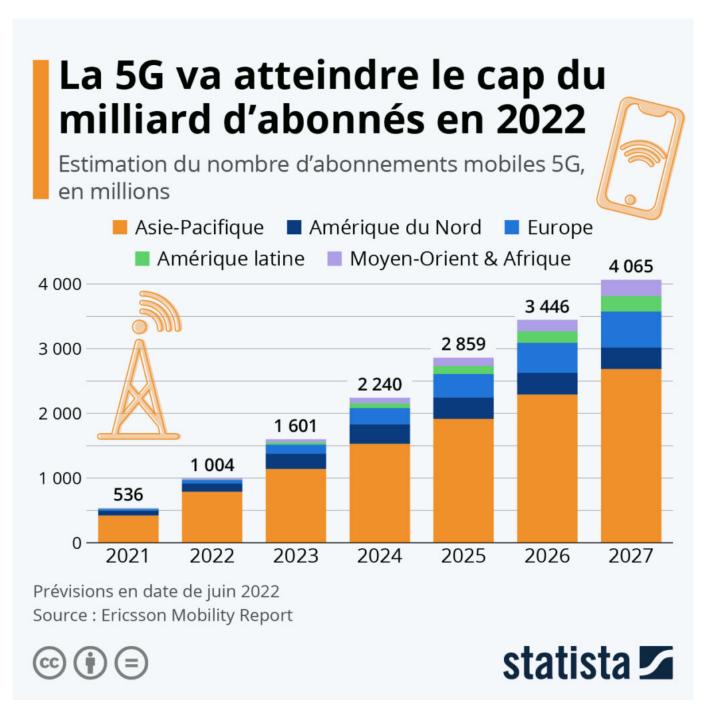
publiés par le secteur.

Si les montres analogiques restent populaires auprès des consommateurs plus âgés, les jeunes acheteurs se tournent de plus en plus vers les <u>montres connectées</u>. « Les fabricants traditionnels de montres suisses, comme Swatch et Tissot, sont en train de perdre la guerre des smartwatchs », avait commenté Steven Waltzer, analyste chez Strategy Analytics, lorsque la firme à la pomme avait dépassé l'horlogerie suisse en 2019, ajoutant : « Apple propose un meilleur produit grâce à un circuit de distribution plus développé et attire une clientèle plus jeune qui désire d'avantage porter des montres-bracelets numériques ».

De Tristan Gaudiaut pour Statista

La 5G va atteindre le cap du milliard d'abonnés en 2022





Selon les dernières estimations d'Ericsson en date de juin, le marché mondial de la <u>5G</u> devrait atteindre le milliard d'abonnements fin 2022, soit un peu plus du double qu'en décembre 2021. Plus des trois quarts seront localisés dans la région Asie-Pacifique (près de 790 millions). Si cela se confirme, la 5G aura mis deux ans de moins que la 4G à atteindre ce seuil d'adoption après son lancement.

4 novembre 2025 |

Ecrit par le 4 novembre 2025

Il est prévu que le nombre d'utilisateurs continue d'exploser dans les prochaines années, en lien notamment avec une forte croissance attendue sur les marchés nord-américain et européen. Le cap des 2 milliards d'abonnements devrait ainsi être atteint à l'horizon 2024. À cette date, la 5G pourrait déjà devenir la norme d'accès mobile dominante dans certains pays asiatiques (Corée du Sud, Chine,...) et en Amérique du Nord.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Trois startups du Vaucluse en route vers Vivatech





La région Sud accompagne 36 startups sur le salon <u>Viva Technology</u>, qui débute aujourd'hui à Paris. Elles pourront présenter leurs innovations aux professionnels de leur secteur. Parmi ces startups, trois sont implantées en Vaucluse.

La région Sud voit naître chaque année plus d'une centaine de startups, du numérique à l'immunologie, des bluetech aux greentech.

Cette année, le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur et ses partenaires métropolitains, Aix-Marseille Provence, Nice Côte d'Azur, Toulon Provence Méditerranée et la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis accompagnent 36 startups du territoire, dont trois du Vaucluse : <u>Brad Technology</u>, <u>Hiphen</u> et <u>MILLIONROADS</u>.

Pour cette <u>nouvelle édition de Vivatech</u>, qui se tiendra à Paris du mercredi 15 au samedi 18 juin, la sélection des entreprises de la région Sud s'est faite autour du thème de l'écologie et de la Greentech. La région a choisi comme message la « Greentech, ça, c'est le Sud », en écho avec son Plan Climat '<u>une COP d'avance</u>'. Lors de la précédente mandature, la région a investi plus de 1,3 milliard en 3 ans pour le Plan Climat.

L'ambition de ce nouveau mandat est de mettre l'économie au service de l'écologie et de placer la qualité de vie des habitants au cœur des priorités.

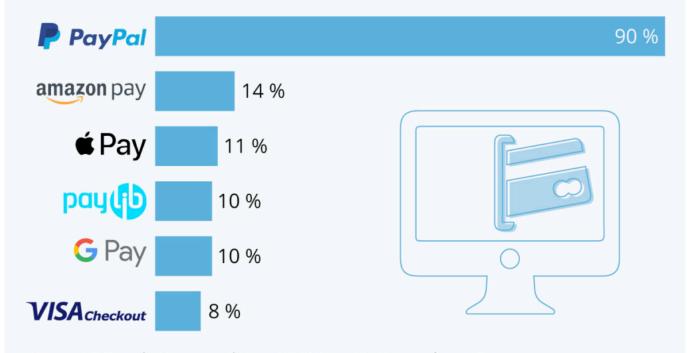
Paiement en ligne : les services les plus populaires en France

4 novembre 2025 |

Ecrit par le 4 novembre 2025

PayPal reste n°1 du paiement en ligne

Part des répondants ayant utilisé les services de paiement en ligne suivants au cours des 12 derniers mois *



Base: 1089 acheteurs en ligne (18-64 ans) interrogés en France, au cours de trois vagues d'enquête d'avril 2021 à mars 2022.

Source: Statista Global Consumer Survey



En annonçant le lancement d'une fonctionnalité qui permettra aux utilisateurs d'Apple Pay de répartir le coût d'un achat en plusieurs paiements, Apple s'apprête à faire son entrée sur le marché du « buy now, pay later » (acheter maintenant, payer plus tard). Contrairement à la concurrence, l'entreprise californienne ne fera pas appel à une banque pour offrir ce service financier, mais passera par sa filiale Apple Financing LLC, qui a reçu les licences nécessaires aux États-Unis pour vendre des crédits à ses





clients.

En France, l'utilisation d'Apple Pay n'est guère répandue. Seuls 11 % des acheteurs en ligne interrogés dans le cadre des enquêtes du Global Consumer Survey de Statista ont indiqué avoir réglé un achat avec ce service au cours des 12 derniers mois. Le numéro un incontesté du <u>paiement en ligne en France</u> reste de loin PayPal, utilisé par 90 % des répondants. Le deuxième service le plus utilisé pour les paiements en ligne est Amazon Pay (14 %), tandis que Paylib et Google Pay complètent le top 5.

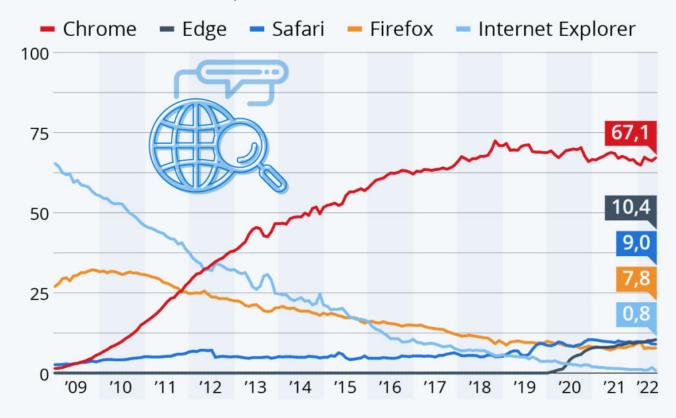
De Tristan Gaudiaut pour <u>Statista</u>

Internet Explorer tire sa révérence



Internet Explorer tire sa révérence

Parts de marché mondiales des navigateurs Internet pour PC de 2009 à 2022, en % *



^{*} Données mensuelles de janvier 2009 à juin 2022.

Source: StatCounter









C'est une page de l'histoire du Web qui se tourne. Après 27 ans de bons et loyaux services, le navigateur Internet Explorer cessera définitivement de fonctionner mercredi 15 juin. Microsoft avait annoncé la fin de son navigateur l'année dernière, en rappelant « que le futur d'Internet Explorer sur Windows 10 est Microsoft Edge ».



Navigateur Internet le plus utilisé dans le monde de la fin des années 1990 jusqu'en 2012 (avec un pic à 95 % de parts de marché en 2004), Internet Explorer a aujourd'hui presque complètement disparu des écrans. Comme le montre notre graphique basé sur les données de <u>StatCounter</u>, la part de marché de ce navigateur historique est tombée en dessous de 1 % au mois de juin.

Son successeur, Microsoft Edge, lancé en 2015, avait déjà supplanté Internet Explorer sur la plupart des ordinateurs Windows. Boudé par les utilisateurs à ses débuts, Edge progresse depuis 2020 et capte désormais un peu plus de 10 % du trafic mondial. Le navigateur de Microsoft reste toutefois encore très loin de Google Chrome, qui domine toujours le paysage avec plus de deux tiers des parts de marché. Quant à Safari (Apple), il représente 9 % du trafic sur ordinateur, suivi par Mozilla Firefox, qui a vu ses parts de marché fondre de 25 % à moins de 8 % en dix ans.

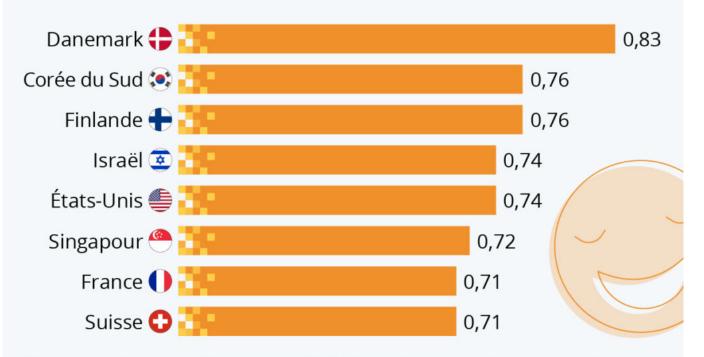
De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les pays à la pointe de la qualité de vie numérique



Les pays à la pointe de la qualité de vie numérique

Classement selon l'indice de qualité de vie numérique en 2021 (meilleur score possible = 1) *



^{*} Basé sur plusieurs critères : accessibilité financière et qualité du réseau Internet, infrastructures numériques, cybersécurité, administration électronique.

Source: Surfshark







statista 🚄



La France fait partie des pays qui offrent la meilleure qualité de vie numérique à leurs citoyens. C'est ce qui ressort de l'étude annuelle de la société de services VPN Surfshark, qui place l'Hexagone au 7ème rang de l'indice de qualité de vie numérique sur 110 pays analysés en 2021. Ce classement mondial se base sur plusieurs critères comme l'accessibilité financière et la qualité du réseau Internet, le développement des infrastructures, le niveau d'administration électronique, ou encore la cybersécurité.



Par rapport à 2020, la France observe toutefois un recul de trois places au classement, avec un score (0 à 1) qui a légèrement régressé, passant de 0,77 à 0,71 points.

Dans le détail, les principaux points forts de la France dans le domaine numérique restent l'accessibilité <u>financière</u> d'Internet, la cybersécurité, les lois sur la protection des données et la vitesse du <u>haut-débit</u>. L'Hexagone se situe dans la moyenne des pays développés concernant le développement de ses <u>infrastructures numériques</u>, mais obtient en revanche un score médiocre en matière de stabilité des connexions Internet (34ème sur 110).

De Tristan Gaudiaut pour Statista